

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE302 Langues 2 au choix 3			
Code	SOCM3B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Mélanie CASIER (melanie.casier@helha.be) Florine MATHY (florine.mathy@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignante cours de néerlandais : M. Casier

Enseignante cours d'espagnol : F. Mathy

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

S'exprimer oralement et par écrit dans des situations de communication liées à son avenir professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B02A	Néerlandais	20 h / 1 C
SOCM3B02B	Espagnol	20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B02A	Néerlandais	10
SOCM3B02B	Espagnol	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	23_SOCM3B02A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélanie CASIER (melanie.casier@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours est consacré à l'apprentissage de l'expression orale et écrite dans des situations professionnelles ciblées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de s'exprimer oralement et par écrit dans des situations de communication directement liées à son avenir professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Entretiens d'embauche
- Lettre de motivation et CV
- Présentations dans un cadre professionnel

Démarches d'apprentissage

- Travaux de groupes et individuels
- Mises en situation
- Approche interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide ponctuelle au cours.

Documents déposés sur la plateforme connectED.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sites internet

Communiqués de presse

Notes de cours déposées sur la plateforme ConnectED

Offres d'emploi issues de sites néerlandophones, vidéos,... déposées sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Travaux : 65%

Examen oral : 35%

Q3

Examen mixte (partie orale + partie écrite) : 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	65				
Période d'évaluation	Exo	35			Exm	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

- Tout **travail** non présenté sera sanctionné par un Zéro.
- Chaque **partie*** d'évaluation/examen doit être présentée : si une partie n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. (*) Par "partie", nous entendons :
 - l'examen oral du Q1
 - la partie orale et la partie écrite de l'examen mixte du Q3
- Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Code	23_SOCM3B02B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florine MATHY (florine.mathy@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'espagnol vise à développer la connaissance et compréhension de la langue pour arriver à un niveau B2/B2+.

Les cinq compétences (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale (avec et sans interaction) et écrite) sont abordées et développées.

Le cours d'espagnol travaille ces cinq compétences via la presse hispanophone, l'actualité et des sujets en adéquation avec le monde de la communication.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- de comprendre et d'exploiter des compréhensions à l'audition et à la lecture (authentiques) en rapport avec les thèmes développés au cours et au domaine de la Communication et professionnel
- d'identifier, expliquer et utiliser les expressions grammaticales et lexicales principales étudiées en cours, - de les reformuler et produire un message écrit et/ou oral de manière professionnelle.
- réaliser un curriculum vitae et une lettre de motivation dans la langue cible
- passer une entrevue pour un emploi

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Alternance de compréhensions à la lecture et à l'audition (selon l'actualité, la culture et la presse hispanophone), d'explications grammaticales et lexicales, d'exercices de compréhension et de vocabulaire, d'activités d'expression orale et écrite (rédactions, jeux de rôles, présentations, etc.)

Démarches d'apprentissage

Méthode communicationnelle basée sur la participation active en classe. Exercices, travaux de groupes, travaux individuels, auto-apprentissage. Travail à partir de documents écrits et audiovisuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents déposés sur la plateforme Connected.

Outils divers en ligne proposés dans le cours.

Sources et références

- Divers ouvrages d'apprentissage de la langue espagnole utilisés (Socios 1 y 2, Gente, Via Rapida, ELExpres, Gramatica basica del estudiante de español, Comprension oral, Comprension escrita, etc.)
- Plateformes en ligne diverses: www.ver-taal.com, Gram@clizando, audiolingua, todoele, videoele, etc.
- Divers sites de périodiques en ligne : elpais.com, elespanol.com, hispanidad.com, elindependiente.com, eldiario.es, ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.
Textes informatifs.
Articles culturels.
Articles de presse.
Vidéos d'actualité.
Supports déposés sur Connect'Ed.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Travaux: un travail d'expression orale et écrite pour 25% des points + élaboration d'un CV pour 10% des points + une vidéo de présentation pour 10% des points (45% des points).

Examen écrit pour 35 % des points + examen oral pour 20% des points (55% des points)

Q3

Examen écrit (60% des points) + examen oral (40% des points).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	45				
Période d'évaluation	Exe + Exo	55			Exe + Exo	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les deux parties de l'examen (partie orale et partie écrite) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail ou TJ non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).